

**MONSEIGNEUR CHRISTIAN RODEMBOURG, m.s.a.  
PAR LA GRÂCE DE DIEU ET L'AUTORITÉ DU SIÈGE APOSTOLIQUE  
ÉVÊQUE DE SAINT-HYACINTHE**

**DÉCRET**

**À TOUS LES FIDÈLES DU DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE**

---

Le jeudi 12 mars 2020, le premier ministre du Québec a annoncé différentes mesures préventives pour freiner la propagation du COVID-19. En solidarité avec le gouvernement du Québec, les évêques du Québec, réunis en plénière au même moment, ont adopté des orientations afin de collaborer à cet effort collectif pour contrer cette grave crise sanitaire. Par ailleurs, en communion avec les autorités civiles et mes frères évêques, je décrète les dispositions suivantes qui, jusqu'à nouvel ordre, prennent effet **immédiatement**.

1. **Toutes les célébrations du samedi soir et du dimanche, y compris les célébrations de la Parole, sont annulées.**
2. **Les églises demeurent ouvertes pour la prière ou la méditation personnelle.**
3. **Les messes célébrées dans les communautés religieuses n'accueillant pas de public extérieur peuvent être maintenues.**
4. **Les rencontres non essentielles doivent être reportées à une date ultérieure.**
5. **Pour ce qui est des baptêmes, mariages et funérailles, on s'en remettra, pour le moment, au jugement des pasteurs des paroisses qui se conformeront aux directives données pour la protection de la santé publique.**
6. **Si la situation devait s'aggraver, d'autres mesures favorisant l'éloignement social pourraient s'ajouter.**
7. **Les prêtres et le personnel pastoral seront attentifs à demeurer disponibles pour les personnes vulnérables et le personnel médical dans le respect des directives données par les autorités civiles.**
8. **Les membres du personnel pastoral qui rentrent de l'étranger sont tenus de se placer en isolement volontaire pour quatorze (14) jours sans perte de salaire.**

Ce décret sera porté à l'attention des fidèles et affiché aux entrées des églises.

Notre Carême 2020 prend aujourd'hui un chemin inattendu. Mes proches collaborateurs et moi-même sommes très conscients des sacrifices demandés.

Que le Christ qui marche vers Pâques nous enveloppe de sa tendresse et de sa protection ; qu'Il nous accompagne dans l'espérance de la résurrection!

Donné à l'Évêché de Saint-Hyacinthe, le 13 mars 2020.

évêque de Saint-Hyacinthe.

Par Mandement de Monseigneur l'Évêque,